



HAUTE
CORRÈZE
COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240411-20240210A-DE

Berger
Levrault



RAPPORT D'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS ASSIMILÉS



SOMMAIRE

Le service déchets

[Page 3](#)

Les indicateurs techniques

[Page 5](#)

Faits marquants de l'année 2023

[Page 7](#)

Les indicateurs financiers

[Page 14](#)

Perspectives 2024

[Page 16](#)

La Communauté de communes exerce les missions suivantes :

- La collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables en porte à porte ou en apport volontaire
- L'exploitation de 7 déchèteries pour la collecte des déchets encombrants et dangereux des ménages
- La sensibilisation de tous les publics à la prévention et au tri des déchets

Lexique :

ABJ : Articles de Bricolage et Jardinage

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

BOM : Benne Ordures Ménagère

COT : Contrat d'Objectifs Territorial

C 0.5 : Collecte réalisée 1 fois tous les 15 jours

C1 : Collecte réalisée 1 fois par semaine

D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

HCC : Haute-Corrèze Communauté

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAP : Porte A Porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchet Ménagers et Assimilés

RCCNA : Réseau Compost Citoyen Nouvelle-Aquitaine

REP : Responsabilité Elargie du Producteur

RI : Règlement Intérieur

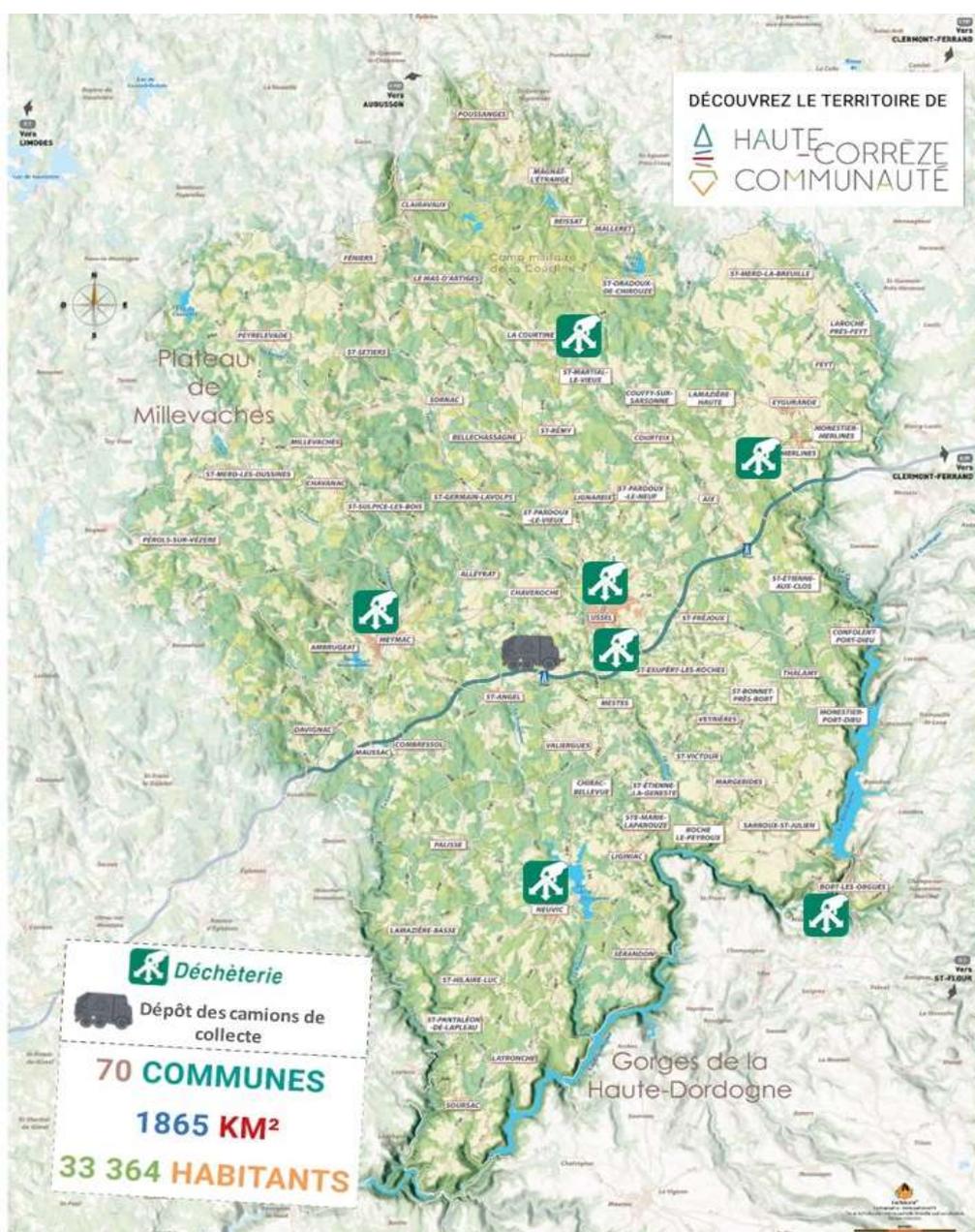
UVE : Unité de Valorisation Energétique

LE SERVICE DECHETS

Depuis 2017, Haute-Corrèze Communauté exerce selon ses statuts, la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ».

Le service de gestion des déchets ménagers et assimilés prend en charge différentes catégories de déchets et intervient auprès des particuliers et de certains professionnels dans la mesure où leurs déchets s'apparentent du fait de leur nature et leur quantité à ceux des ménages. La majorité des collectes est assurée en régie par le personnel de la collectivité, à l'exception de la collecte des Points d'Apports Volontaires et certaines filières de déchèteries.

La compétence traitement est transférée à un syndicat départemental le SYTTOM 19 ; notamment pour ce qui est des Ordures Ménagères, des emballages, du verre, du papier et du carton.





Bennes d'ordures ménagères

8



Poids lourds de 7.5 tonnes
équipé d'une grue

1



Camions Polybennes

4



Compacteur sur berce (Packmat)

1



Véhicules légers

4



Animatrices tri et prévention

2



Chauffeurs / rippeurs

18



Agent centre de transfert

1



Agent de maintenance et entretien des bacs

1



Agents de déchèterie

14

Agent Polyvalent

1

Chauffeurs Polybennes

1

Agent d'atelier

1

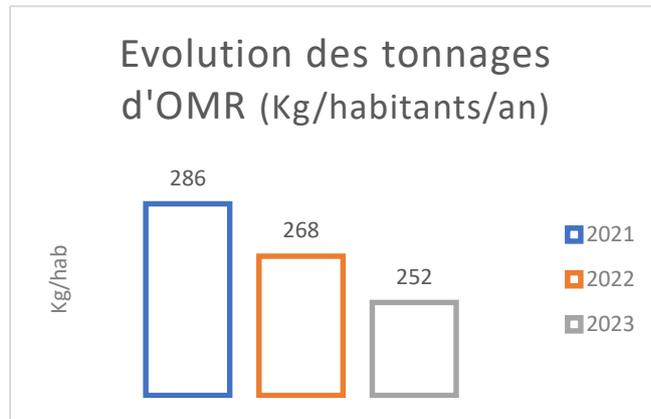
Encadrement opérationnel et administratif

4

LES INDICATEURS TECHNIQUES

➤ Bilan de la collecte des ordures ménagères

Au 1^{er} janvier 2023, et suite à l'adhésion de la commune de Bugeat à la Communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources, le périmètre de collecte des ordures ménagères s'étendait sur 70 communes avec une population de 33 364 habitants.

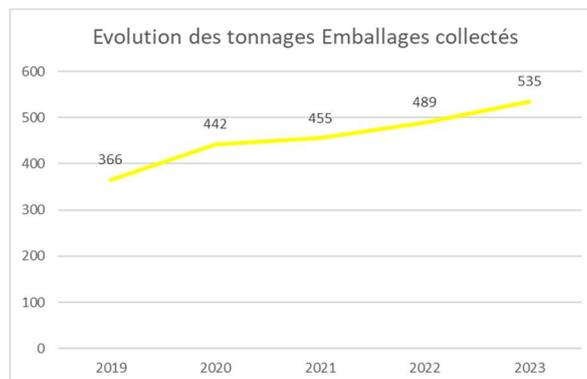


8 414 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en 2023 contre 9 130 tonnes en 2022 soit une diminution de 716 tonnes (- 7,84 %).

➤ Bilan de la collecte d'emballages

2023 a été l'année de la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri permettant de recycler plus d'emballages. Un plan de communication (sacs type cabas, réunion publique, porte à porte, affiches, ...) a été mis en place en partenariat avec le SYTTOM tout au long de l'année.

La collecte des emballages, 535 tonnes ont été collectées en 2023. Soit une hausse de 9,4 % par rapport à 2022, cela représente une augmentation de 1,65 Kg/hab/an. Depuis 2019, c'est une hausse de 46,4 % de collecte des emballages.



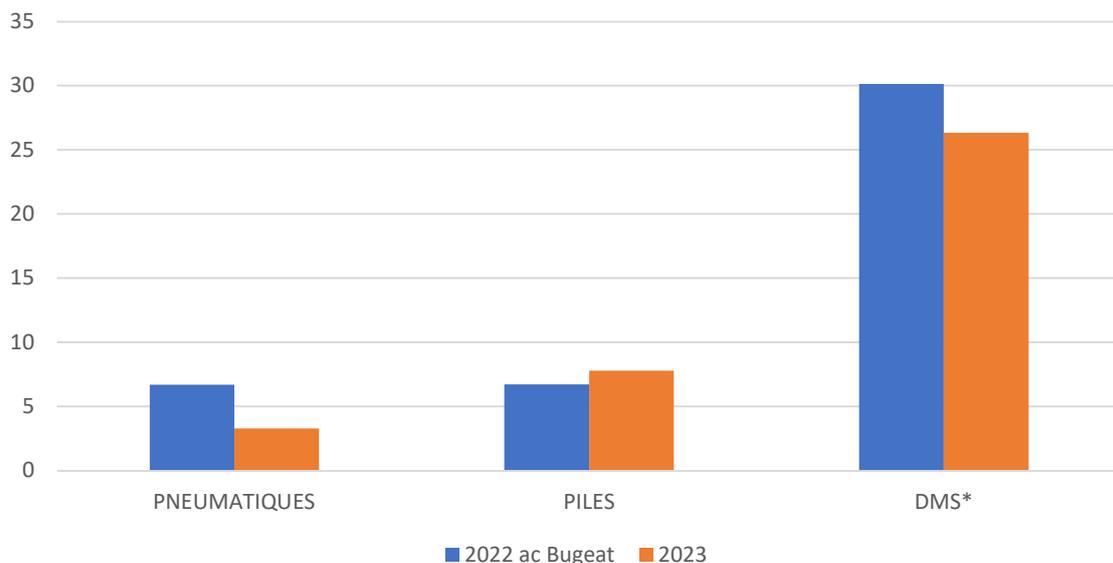
223 points d'apport volontaire sont implantés sur notre territoire, cela représente 674 colonnes réparties selon les flux suivants :

- 243 colonnes verre ;
- 228 colonnes emballages ;
- 203 colonnes papier.

Un doute, une question sur les gestes du tri ? informez-vous via l'appli Guide du Tri CITEO.

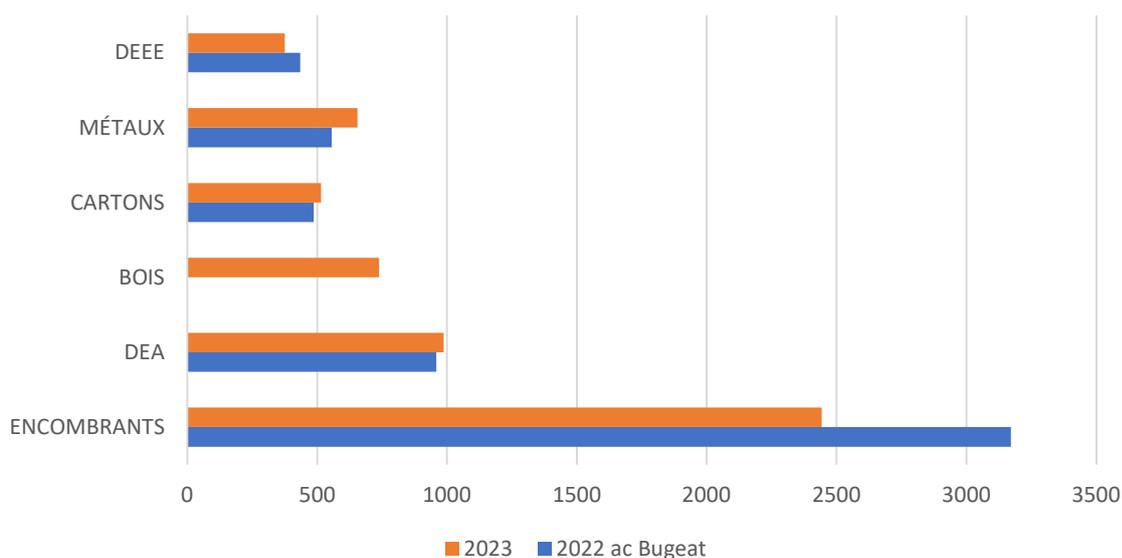
➤ Bilan des déchèteries

Comparatif tonnages 2022/2023



* Déchets Ménagers Spéciaux sont des déchets issus des ménages constitués de produits pouvant être explosifs (aérosols), toxiques (acides), nocifs, irritants (ammoniaque) ou inflammables.

Comparatif tonnages 2022/2023



La collecte d'encombrant 2023 représente une baisse de 23 % soit 730 tonnes (la déchèterie de Bugeat, en 2022, représentait 173 tonnes).

La baisse de tonnage d'encombrants s'explique en grande partie par la mise en place du tri du bois sur les 7 déchèteries du territoire à partir de juin 2023.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

➤ Volet Administratif et Général

Sortie de Bugeat

Au 1^{er} janvier 2023, la commune de Bugeat a pris la décision de quitter Haute-Corrèze Communauté. Ainsi, la déchèterie et l'agent affilié à ce site ont été transférés à la Communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources. Le temps de collecte libéré par ce départ a permis de réadapter certaines tournées qui étaient particulièrement longues et qui nécessitaient parfois que le camion de collecte revienne vider à Ussel avant la fin de la tournée.

Adaptation de l'organisation

Dans le but d'améliorer la qualité du service rendu, une adaptation de l'organisation a été effectuée. 2 postes de coordonnateurs ont été créés (collecte, déchèterie) assurant un encadrement de proximité et garantissant une meilleure réactivité auprès des usagers.

Rencontre agents/élus

Le 29 septembre 2023, Pierre Chevalier, Président de Haute-Corrèze Communauté, et Alain Fonfrede, Vice-Président de Haute-Corrèze Communauté en charge des déchets ménagers et assimilés ont effectués une tournée avec les agents de collecte de la tournée « Ussel – La Tourette » suivi d'une visite de la déchèterie du Camp César afin d'échanger avec les agents et appréhender les évolutions réglementaires en cours et à venir. Cette tournée s'est clôturée autour d'un moment convivial avec les agents du service.





➤ Volet Collecte

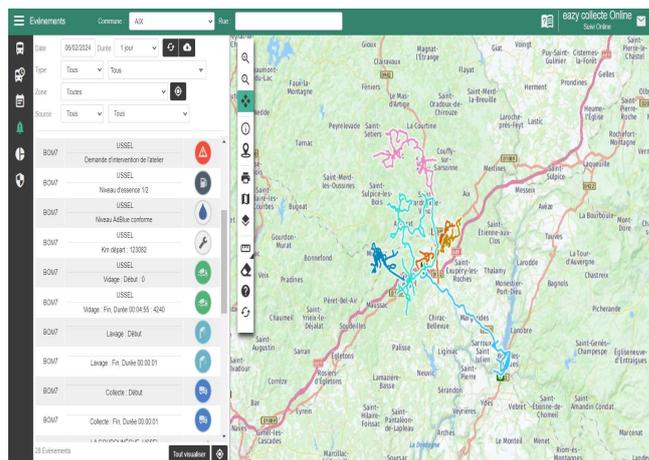
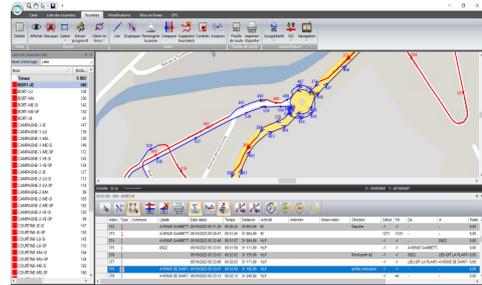
Acquisition de GPS tablette pour chaque benne à ordures ménagères



Les bennes à ordures ménagères ont été équipées de tablette d'assistant mobile permettant de sélectionner la tournée et ainsi d'avoir une aide au guidage, mais aussi de relevé des anomalies de collecte avec une prise de photo si besoin, etc.

Acquisition d'un logiciel de pilotage des activités de collecte de déchets ménagers

L'application a facilité la modélisation des 42 circuits de tournée de références pour les bennes à ordures ménagères en tenant compte des contraintes opérationnelles et de sécurité. Elle permettra d'améliorer la qualité du service et la sécurité des usagers et agents



L'application collecte Online du logiciel permet :

- Suivi des activités en temps réel : parcours, activités réalisées, anomalies saisies, départ en tournée ;
- Comparaison du prévu/réalisé ;
- Recherche heures de passage et conformité à l'ordre des tâches de la tournée ;
- Reporting des indicateurs ;
- Algorithme puissant de reconnaissance des activités : collecte, haut-le-pied, pause, garage, ect.

Ces équipements ont été installés en décembre dans les 8 bennes à ordures ménagères.



Fournisseur = 13 674 € HT

➤ Volet Déchèterie

Mise en service d'un compacteur de bennes en déchèteries



Engin de compactage qui nous permet de diminuer la rotation des camions évacuant les déchets issus de la valorisation des déchets.

En 2023, cela a permis d'éviter 200 rotations de bennes.

Inauguration de la plate-forme déchets verts de Meymac, en présence du Président, Vice-Président, directeurs, élus et journalistes.

Cet aménagement, mis en service en juillet, permet de stocker 400 tonnes de déchets verts en vrac.

Ce qui entraîne un gain de temps, d'espace et faciliter le déchargement.



Maitrise d'œuvre = 1 810,70 € HT
Travaux = 36 216,32 € HT

DETR - Etat = 11 174,80 €



Pose de blocs béton à Loches et Camp César

Mise en place fin mai de blocs de béton pour sécuriser les quais des deux déchèteries.



Fournisseur = 5 590 € HT

Formations continues au tri des différents flux

Le tri continue d'évoluer, les formations de nos agents aussi. Ils doivent s'adapter aux consignes nationales :

- ÉcoDDS (DMS)
- Écomaison (extension du tri, DEA, ABJ et Jouets)
- Écologic (D3E)

Actions diverses

- Sortie du bois de nos bennes d'encombrants en déchèterie. Celui-ci est valorisé à Ussel ;
- Installations de défibrillateurs semi-automatiques dans toutes les déchèteries du territoire.

➤ Volet économie circulaire

COT & programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

Dans le cadre de notre engagement dans un COT, nous avons lancé notre stratégie territoriale économie circulaire.

Nous avons rempli notre référentiel EC afin de faire un état des lieux.



En mai 2023, notre territoire a obtenu notre 1^{ère} étoile de labellisation du programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique.

Rencontre avec les acteurs économiques de la zone du Bois Saint-Michel à Ussel

Le 12 septembre 2023 a eu lieu la 1^{ère} rencontre des acteurs économiques de la zone d'activité du Bois Saint Michel à Ussel.

Les objectifs :

- Créer une synergie entre les acteurs économiques des zones d'activités du territoire ;
- Échanger ensemble autour des thématiques économique & environnementale.

Les entreprises et la collectivité échangent sur les problématiques de la zone d'activité (ex. voirie, habitat, emploi, ...) mais avec un focus dédié à l'économie circulaire et gestion des déchets.

Ces rencontres sont proposées et animées en transversalité entre la Direction Environnement et Aménagement et la Direction Développement Economique et Marketing Territorial.

La 1^{ère} rencontre a eu lieu en 2023 dans les locaux de Haute-Corrèze Communauté, elle sera suivie de prochaines rencontres en 2024 qui directement dans les entreprises afin de faire découvrir leurs activités aux autres et créer du lien.

Lors des rencontres, les acteurs économiques ont été demandeurs d'informations sur la transition écologique, la gestion des déchets, les biodéchets. Les échanges entre eux permettent de faire émerger des solutions.

➤ Volet Prévention

LE PLPDMA

La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 24 octobre 2023 afin de donner son avis sur le diagnostic et le plan d'actions du PLPDMA.

À la suite de l'avis positif de la Commission, le PLPDMA a été mis à la consultation des habitants du 1^{er} au 21 novembre 2023.

Aucunes remarques n'ayant été faite sur ce document, celui-ci a été adopté en Conseil communautaire en date du 14 décembre 2023.

Nos objectifs

- Réduction de 15% de déchets par habitants ;
- Réduction de 5 % de déchets d'activités économiques (entreprises, artisans, restaurateurs...).

Nos axes

Axe 1 – Eco-exemplarité de la collecte

- Action 1.1 : Diminution des consommables dans les services de la collectivité
- Action 1.2 : Prévention et gestion des déchets au sein des services
- Action 1.3 : Prévention et gestion des biodéchets dans les services

Axe 2 – Sensibilisation du public

- Action 2.1 : Communication générale
- Action 2.2 : Sensibilisation des habitants du territoire
- Action 2.3 : Sensibilisation des scolaires
- Action 2.4 : Distribution des habitants du territoire

Axe 3 – Gestion des biodéchets

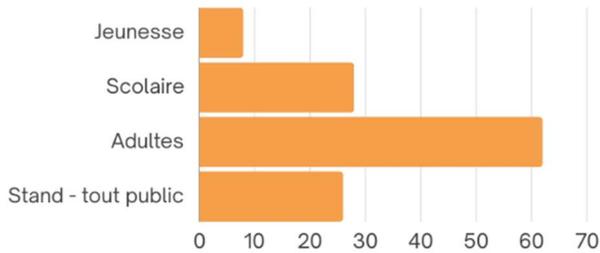
- Action 3.1 : Promotion du compostage individuel
- Action 3.2 : Promotion du compostage partagé
- Action 3.3 : Broyages des déchets verts
- Action 3.4 : Prévention du gaspillage alimentaire

Axe 4 – Réemploi et réparation

- Action 4.1 : Développement de la collecte des textiles
- Action 4.2 : Promotion du réemploi

➤ Volet sensibilisation

CHIFFRES CLÉS



Nombres d'animations réalisées avec les différents publics

STANDS

En 2023, nous avons sensibilisé 569 personnes sur des stands, sur différents événements

- les lundis à la plage

5 plages du territoire - 105 personnes sensibilisées
Partenaires : CPIE de la Corrèze, Office du tourisme, les bibliothèques de Ligniac et de Neuvic, La ligue contre le cancer, le Pays d'Art et d'Histoire, les services de HCC (médiathèque, point info jeunesse, référente famille, la marque "Je suis Haute-Corrèze")

- les marchés et marchés de producteurs

12 dates des marchés - 393 personnes sensibilisées (Bort-les-Orgues, Lamazière-Basse, Meymac, Neuvic, Peyrelevade, Sornac, Ussel)

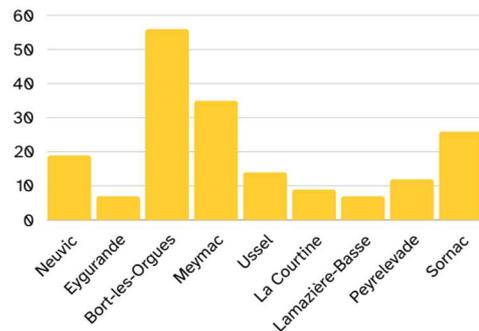
- le salon bien vivre sa retraite
 - octobre 2023 - 71 personnes sensibilisées



TRI DES DÉCHETS

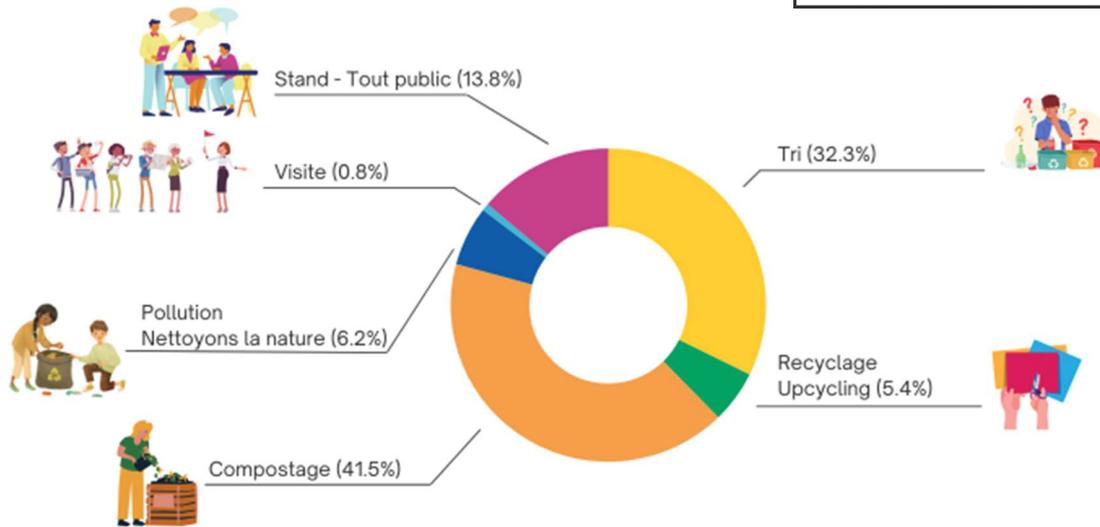
Avec les nouvelles consignes de tri (ECT) au 1er janvier 2023, nous avons amplifié la communication liée au tri des déchets :

- affichage (abris-bus, flan de camion)
- réseaux sociaux et site internet
- mémo-tri
- sacs cabas disponible en mairie
- réunions publiques
- porte-à-porte sur deux communes (Neuvic et Meymac)



Nombres de personnes sensibilisées par réunion publique





COMPOSTAGE

2023 est l'année de la préparation à la mise en place du tri à la source des biodéchets (obligatoire au 1er janvier 2024). Pour se préparer nous avons commandé une étude sur la gestion des biodéchets.



Étude biodéchets

- bureau d'étude S-Conseil + D3
- COPIL réunis 4 fois
- 1 visite de site de compostage à Rochefort-Montagne

Suite à l'étude, élaboration du plan de gestion des biodéchets + candidatures à des appels à projet de la région Nouvelle Aquitaine et de l'ADEME.

"J'adopte un composteur"

En 2023, lancement des mini-formations pendant les semaines "Tous au Compost", depuis le mois de mars :

- 13 formations
- 183 participants
- 173 composteurs distribués

J'adopte un composteur
 Une mini-formation de 1h et je repars avec mon composteur *

Plusieurs dates et horaires par mois *

Composteur en bois gratuit

Où placer mon composteur ?
 Qu'est-ce que je peux mettre dedans ?
 Comment utiliser le compost produit ?

* Le portail territoire

Information et inscription
 ambassadeur@hautescotesrecom.munivauz.fr
 07-63-04-38-92

* Dates et horaires disponible sur le planning ou sur le portail territoire

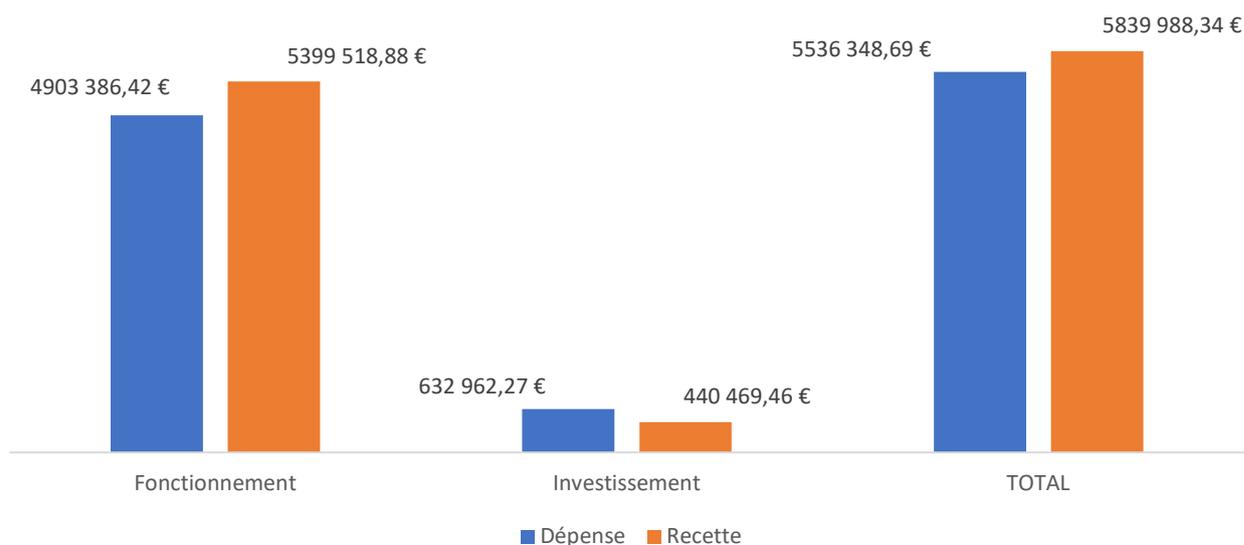
Les composteurs sont distribués par le service "Compost & Citoyenneté" de la Communauté de Communes de Haute-Correzon. Ils sont financés par le Département de la Corrèze et la Région Nouvelle-Aquitaine.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Le budget « déchets ménagers » est un budget annexe régi par la nomenclature M14, non assujéti à la TVA et équilibré grâce à la contribution des usagers du service au travers de la Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM) et de la Redevance Spéciale (RS) facturée auprès des producteurs de déchets non ménagers (privés et publics) du territoire.

➤ Le budget annexe « déchets »

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (HORS EXCÉDENT ET DÉFICIT ANTÉRIEUR REPORTÉ)



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (TTC)

CHAPITRE	MONTANT		EVOLUTION 2023/2022
	2022	2023	
Charge à caractère général	964 673,39 €	1 170 109,06 €	+ 17,56 %
Charge de personnel, frais assimilés	1 685 070,99 €	1 794 029,26 €	+ 6,07 %
Autres charges de gestion courante (SYTTOM 19)	1 465 045,27 €	1 580 294,68 €	+ 7,87 %
Charges financières	13 202,64 €	15 936,06 €	+ 20,70 %
Charges exceptionnelles	1 167,10 €	16 735,26 €	+ 1333,92 %
Amortissements	282 027,06 €	345 337,84 €	+ 22,45 %
Dotations aux provisions semi-budgétaire	2 587,68 €	1 448,22 €	- 44,03 %
TOTAL	4 413 774,13 €	4 923 890,38 €	+ 11,56 %

Sur le chapitre « Charges exceptionnelles », il s'avère qu'en 2023 des titres sur les exercices antérieurs ont dû faire l'objet d'annulation à la suite d'erreurs de facturation. Il y a eu plus de régularisation d'erreur de facturation en 2023.

La hausse des dépenses de fonctionnement (+ 11,56 %) est principalement impactée par :

- Les réparations ;
- L'augmentation du prix des pièces ;
- Les composteurs habituellement mandatés en investissement imputés en fonctionnement car revendus en 2023 ;
- Frais de sinistre.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (TTC)

CHAPITRE	MONTANT		EVOLUTION 2023/2022
	2022	2023	
Atténuations de charges (remboursement personnel)	12 874,31 €	12 205,58 €	- 5,19 %
Produits services, domaine et ventes (redevance spéciale, ventes matériaux, ...)	401 789,82 €	447 267,24 €	+ 11,32 %
Impôts et taxes (TEOM)	3 846 354,00 €	4 306 705,00 €	+ 11,97 %
Dotations et participations	435 813,46 €	568 087,36 €	+ 30,35 %
Autres produits de gestion courante (vente composteur)	2 550,00 €	2 994,58 €	+ 14,85 %
Produits exceptionnels	742,63 €	16 362,44 €	+ 2103,31 %
Reprises provisions semi-budgétaire	0,00 €	108,50 €	
Amortissements (reprise subvention)	49 346,79 €	37 094,62 €	- 23,84 %
TOTAL	4 749 471,01 €	5 390 825,32 €	+ 13,50 %

Sur le chapitre « Produits exceptionnelles », il s'avère qu'en 2023 de nombreux remboursements de sinistres ont eu lieu.

En 2023, nous pouvons constater une augmentation des recettes de 13,50 % par rapport à 2022 :

- Augmentation des bases et poursuite de l'effort de lissage de la TEOM ;
- Versement régularisation 2022 CC Sumène Artense ;
- Soutien financier sur la collecte du mobilier/jeux/jouet/article de bricolage et jardin.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (TTC)

CHAPITRE	MONTANT	
	2022	2023
Immobilisations incorporelles (frais d'études, ...)	10 560,00 €	46 560,00 €
Immobilisations corporelles (matériel informatique et bureautique, matériel de transport, ...)	439 137,79 €	369 431,23 €
Immobilisations en cours (agencements et aménagements de terrains, installation de matériel technique, ...)	0,00 €	52 804,58 €
Emprunts et dettes assimilées	122 018,41 €	127 071,84 €
Amortissements (reprise subvention)	49 346,79 €	37 094,62 €
TOTAL	621 062,99 €	632 962,27 €

On observe en 2023 une hausse des dépenses d'investissements de 1,92 % par rapport à 2022.

Les principaux investissements de l'année 2023 ont été les suivants :

- Acquisitions de bacs et de colonnes pour la pré-collecte ;
- Acquisition d'un camion (livré en 2024) ;
- Etude Biodéchets ;
- Mise en sécurité déchèterie Meymac.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (TTC)

CHAPITRE	MONTANT	
	2022	2023
Subventions d'investissement (DETR, ...)	13 756,99 €	11 174,80 €
Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €	0,00 €
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	57 138,13 €	83 956,82 €
Amortissements	282 027,06 €	345 337,84 €
TOTAL	452 922,18 €	440 469,46 €

On observe en 2023, une diminution des recettes d'investissement de 2,75 % par rapport à 2022.

PERSPECTIVES 2024

➤ **Générale service**

- Lancer les travaux d'aménagement du pôle environnement.

➤ **Collecte**

- Optimisation des circuits de collectes et poursuite de l'optimisation des fréquences de collecte.

➤ **Déchèterie**

- Diagnostic/étude : étude extension déchèterie de Bort-les-Orgues en partenariat avec la CC Sumène Artense ;
- Mise en place de contenants pour la filière REP Jeux-Jouet et Bâtiment ;
- Vote du règlement intérieur des déchèteries.

➤ **Tri et prévention**

- Plan de gestion des biodéchets ;
- Recrutement de 2 animatrices-eurs au sein de la cellule zéro déchet ;
- Renforcement de la communication autour de l'extension des consignes de tri (mise à jour des affichages sur les totems PAV, impression de mémo-tri pour distribution dans les mairies, création d'un mémo-tri disque).

➤ **Volet économie circulaire**

- COT & programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique : validation de la stratégie économie circulaire par les élus, un plan d'actions sera proposé en lien avec le PLPDMA et la stratégie du développement économique du territoire ;
- Rencontre avec les acteurs économiques : organisation de rencontre prévue sur la zone d'activité du Bois Saint-Michel à Ussel mais également sur les autres zones d'activités du territoire.